

**DEL151-2023**
 REPUBLIQUE FRANCAISE  
 DEPARTEMENT DES LANDES

**GRAND DAX**  
 AGGLOMÉRATION

**EXTRAIT DU  
 REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

**L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS** et le **mercredi 13 décembre à 18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **07 décembre 2023**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de M. Julien DUBOIS.

Nombre de membres afférents au conseil	57	Date de la convocation : 07 décembre 2023
Nombre de présents	48	
Nombre de pouvoirs	6	Date de publication : 15 décembre 2023
Suffrages exprimés	54	

**Conseillers communautaires présents :**

Mme Veronique AUDOUY, Mme Guylaine DUTOYA, M. Julien DUBOIS, Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, M. Pascal DAGES, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, Mme Martine LABARCHEDE, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Philippe CASTEL, M. Pascal LAVIGNE, M. Serge POMAREZ, Mme Gloria DORVAL, Mme Sophie IRIGOYEN, M. Jean SOUBLIN, M. Gerard LE BAIL, Mme Berengere SABOURAULT-LASSOUQUE, M. Albert AUZEMERY, M. Philippe LAFFITTE, Mme Chantal FRAYSSE, M. Hervé DARRIGADE, Mme Caroline JAY, M. Christian CARRERE, M. Julien BAZUS, Mme Sylvie PEDUCASSE, M. Jean LAVIELLE, Mme Martine GAY, Mme Christine BEYRIS, M. André HUMEAU, Mme Catherine FAVARD, Mme Catherine RABA, M. Laurent LAFOURCADE, M. Christian BERTHOUX, Mme Sylvie BEZIAT-RICARD, M. Pascal VILATON, M. Alain BERGERAS, Mme Corinne LAPORTE, Mme Marie-Claude BARADAT RISTOR, M. Bernard LANGOUANERE, M. Hikmat CHAHINE, M. Alain DUBOURDIEU

**Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :**

Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE donne pouvoir à Mme Marylène HENAULT,  
 Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON donne pouvoir à M. Grégory RENDE,  
 M. Alexis ARRAS donne pouvoir à Mme Martine DEDIEU,  
 M. Julien RELAUX donne pouvoir à M. Vincent MORA,  
 M. Pierre STETIN donne pouvoir à M. Yves LOUME,  
 M. Henri BEDAT donne pouvoir à M. Pascal VILATON

**Conseillers communautaires absents et excusés :**

M. Jean-Marie ABADIE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE,  
 Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Alexis ARRAS, M. Julien RELAUX,  
 M. Pierre STETIN, M. Alain GODOT, M. Henri BEDAT, M. Philippe DELMON,  
 M. Thierry BOURDILLAS

**Secrétaire de séance :** Mme Guylaine DUTOYA

**Quorum :** le quorum est atteint avec au moins 29 membres présents.



## **OBJET : VENTE DU LOT 13 DE LA ZAE DE TETHIEU A LA SARL EUROCLIM**

Monsieur le Vice-président expose,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5216-5 définissant les compétences exercées de plein droit par la Communauté d'Agglomération en matière de développement économique notamment la création, l'aménagement et la gestion de zones d'activités d'intérêt communautaire,

**Vu** les statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax et notamment l'article I - 1) portant sur sa compétence obligatoire « en matière d'actions de développement économique »,

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°DEL45\_2013 en date du 11 avril 2013 fixant le prix des terrains du Pôle économique de Téthieu à 35€ HT/m<sup>2</sup>,

**Vu** l'avis du Domaine en date du 14 juin 2023 estimant le prix des terrains du Pôle économique de Téthieu à 35 € HT/m<sup>2</sup>,

**Considérant** le projet de la SARL EUROCLIM d'acquérir le lot 13 d'une superficie de 2406 m<sup>2</sup> sur le pôle économique d'agglomération de Téthieu, pour y construire un bâtiment d'activité de 400 m<sup>2</sup>, et bénéficier d'un parking pour sa flotte de véhicules et d'une aire de contournement pour les semi-remorques à proximité de la route départementale RD824. L'entreprise est actuellement locataire d'un local d'activité de 935 m<sup>2</sup> à HERM. Ce projet immobilier permettra aux cogérants de devenir propriétaires du local.

### **APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,**

#### **LE CONSEIL A L'UNANIMITE**

**Article 1 : AUTORISE** la vente du terrain lot 13 situé sur le pôle économique de Téthieu au profit de la SARL EUROCLIM ou de toute autre personne physique ou morale qu'il lui plaira de substituer, en partie ou en totalité, pour réaliser l'objet de la vente.

**Article 2 : PRECISE** que la vente sera réalisée au prix de 84 210 euros HT, la TVA sur marge en sus de 15 701,56 euros, soit un prix TTC de 99 911,56 euros.

**Article 3 : AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte de vente, ainsi que tout autre document relatif à cette délibération.

**Article 4 : AUTORISE** Monsieur le Président à donner procuration à tout clerc ou collaborateur de notaire du Grand Dax pour signer les actes notariés et finaliser la vente.

**Article 5 : INDIQUE** que Monsieur le Président aura la possibilité de rédiger une attestation autorisant le commencement des travaux avant la signature de l'acte de vente.

**Article 6 :** La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le 15/12/2023

ID : 040-244000675-20231213-DEL151\_2023-DE



**Article final** : Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**Délibéré en séance,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures,  
pour copie conforme,  
Dax, 15 décembre 2023**

  
Julien DUBOIS  
Président du Grand Dax